



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article2849>

Communiqué : réaction aux propos de Bernard Kouchner

- Actualités - Politique -



Date de mise en ligne : jeudi 8 juillet 2010

Union des Forces de Progrès

"Nous sommes fiers de ce que nous avons fait après les coups d'Etat en Mauritanie, au Niger, ou à Madagascar."

Ces propos tenus par le Ministre français des Affaires étrangères devant le Parlement de son pays nous ont particulièrement surpris -et choqués- à la Coordination de l'Opposition Démocratique, par la confirmation qu'ils apportent, si officiellement, de l'ingérence de la France dans les affaires intérieures de notre pays ; ingérence que nous n'avons cessé de dénoncer, croyant alors qu'elle était le fait des seuls réseaux mafieux de la Françafrique et de leurs ramifications occultes dans les cercles officiels de cette grande démocratie.

Les propos de Monsieur le Ministre ne laissant désormais plus de place au doute sur l'officialité de cette ingérence, nous ne pouvons donc que nous interroger sur les motifs de fierté que trouve la France officielle à investir tout son crédit diplomatique et ses relations de grande nation pour légitimer chez nous, par un scrutin sur lequel planent de sérieux soupçons d'irrégularités, un général qui venait de renverser par la force des armes un régime démocratiquement élu ?

Quelle fierté trouve-t-elle à avoir pris l'engagement de faire respecter l'Accord de Dakar entre les pôles politiques mauritaniens et n'avoir, à ce jour, rien entrepris pour respecter cet engagement qui, rappelons-le, avait largement encouragé l'opposition au coup d'Etat de Mohamed Ould Abdel Aziz à participer à des élections présidentielles anticipées auxquelles se présentait l'auteur du putsch ?

Quelle fierté trouve-t-elle à aliéner les idéaux et valeurs de la France de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Général De Gaulle, en s'alignant délibérément sur les choix et options d'un régime militaro-affairiste qui viole notre Constitution et les lois républicaines de notre pays ?

En réitérant son étonnement d'entendre de tels propos d'une voix si autorisée en France, la Coordination de l'Opposition Démocratique :

- 1- dénonce à nouveau et avec toute énergie l'ingérence de la France dans les affaires intérieures mauritaniennes sous quelque prétexte que ce soit ;
- 2- exige une enquête diligente sur le niveau de cette ingérence et sur les préjudices subis par notre peuple suite à la consécration de la mainmise des réseaux mafieux de la Françafrique dans notre pays ;
- 3- engage le gouvernement français à respecter l'indépendance et la souveraineté de notre pays, ainsi que le droit de notre peuple à vivre sous un système démocratique crédible et apaisé, loin de toute inféodation à une quelconque puissance ou réseau d'intérêts étrangers ;
- 4- rappelle son attachement indéfectible à l'instauration de relations d'état indépendant à état indépendant entre la Mauritanie et la France et son rejet de toute forme de coopération qui ne soit pas entérinée, à travers les canaux officiels, par les instances légitimes et en particulier le Parlement mauritanien.

Nouakchott, le 07 Juillet 2010

La Commission Communication